

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
au
Moni
bel



08012460

14 -01- 2008
BRUXELLES
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/01/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise 0888.388 158

Dénomination

(en entier)

**CDC CARTEL DAMAGE CLAIMS HOLDING, en abrégé 'CDC
HOLDING'**

Forme juridique : *société anonyme*

Siege Ixelles (1050 Bruxelles) - Square du Bastion 1A

Objet de l'acte : **Transfert du siège social**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de CDC CARTEL DAMAGE CLAIMS HOLDING, société anonyme, qui s'est tenue au siège social le 7 janvier 2008

(...)

Le conseil d'administration décide à l'unanimité, conformément à l'article 2 des statuts, de transférer le siège social de la société de 1050 Ixelles (Bruxelles), Square du Bastion 1A vers 1050 Bruxelles, Avenue Louise 475. Cette décision prend effet à partir du 1^{er} janvier 2008.

Pouvoir est donné à Maître Frank Weinand, avocat, dont le cabinet est situé à 1050 Bruxelles, Square du Bastion 1A, avec pouvoir de *substitution*, aux fins de procéder aux formalités de publication légale et toutes autres opérations rendus nécessaires par les décisions prises au cours de cette réunion.

Frank Weinand

Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature